

10 Septembre 1934

I.- Pour la création d'un aérodrome

Beyrouth, plaque tournante de l'Asie Mineure, point de jonction de deux civilisations, siège de deux universités, seule porte du monde méditerranéen ouverte sur l'Asie Centrale, - l'itinéraire de la Croisière Jaune est là pour le prouver – Beyrouth n'a pas d'aérodrome.

Cette ville destinée par sa situation géographique à centraliser tous les services aériens du Proche, Moyen et Extrême Orient s'est laissé supplanter.

Les voyageurs pour l'Irak, la Perse, les Indes, débarquent à Beyrouth sont obligés de subir, avant de continuer leur chemin, de fastidieux retards.

Ils ne seraient pas les seuls à trouver leur compte à la création d'un aérodrome ici : la ville de Beyrouth aussi en tirerait d'incomparables ressources.

Notre Conseil Municipal s'était intéressé à ce projet.- Il peut être sûr de rencontrer l'appui du Comte de Martel – à qui rien de ce qui peut aider au développement de Beyrouth n'est étranger.

Les sociétés de navigation aérienne y trouveraient assez d'avantages pour participer effectivement à cette œuvre.

Il n'est plus que d'y mettre de l'activité et de la bonne volonté.

II.- La Société des Nations

La Société des Nations en est à sa quatre-vingt-et-unième session. Et elle semble triste. Les dépêches nous disaient hier qu'on n'avait pas retiré les fauteuils du Japon et de l'Allemagne, absents de la Conférence. On peut se demander pourquoi ces sièges sont encore là. Est-ce dans l'espoir d'un retour prochain, ou bien a-t-on voulu donner une silencieuse leçon aux pays absents ? Seul M. Avenol pourrait répondre à cette question.

Devant l'abstention de certaines puissances, l'ironie croissante d'autres, on se demande si cette institution, née d'un grand rêve, n'est pas près de toucher à sa fin.

Les efforts déployés pour essayer d'assurer à ses décisions l'objectivité et l'impartialité n'ont pas eu le succès qu'ils méritaient ; la S.D.N. continue à être traitée en avocat et non en juge.

Le Japon la quitte le jour où sa commission d'enquête donne partiellement raison à la Chine ; les Soviets tentent d'y entrer pour essayer de reculer l'heure où le Japon s'appropriera le chemin de fer mandchou.

L'abstention de l'Amérique, le retrait du Japon, les hésitations pour l'admission de la Russie font que le problème capital des temps modernes, le plus lourd de dangers, est en dehors de la S.D.N.

C'est un le Pacifique, entre les ambitions japonaises, la résistance russe et les craintes américaines, que se jouent les destinées du monde.

Ces trois pays ne sont pas actuellement représentés à la S.D.N. Faut-il y voir une précaution ou un hasard ?

III.- Le Congrès Parlementaire International

Un Congrès Parlementaire International se tient à Constantinople. Par une cruelle ironie du sort, c'est dans le Palais de Yildiz, ancienne demeure des plus autocrates souverains du monde, qu'il tient ses assises.

De nombreux pays se sont fait représenter. Mais, malgré tout, le programme de la session laisse croire que la situation géographique de congrès n'a pas été sans influencer le choix des matières qui y seront traitées.

Parmi les questions à l'ordre du jour figure en premier lieu l'étude des Capitulations et des privilèges accordés à certaines puissances : personne ne se fait d'illusions : le mot « étude » sous-entend nécessairement, en pareille matière, abolition.

On peut, sans trop s'aventurer, penser qu'il s'agit là d'une manœuvre fort habile de la diplomatie turque.

La Turquie, en effet, a aboli depuis près de 5 ans toutes les capitulations et tous les privilèges auparavant réservés aux étrangers sur ses territoires. Si ces derniers y sont encore soumis, parfois, à un régime d'exception, ce régime d'exception n'est pas toujours, à leur avantage.

En amenant le congrès interparlementaire à discuter la question, la Turquie justifie son attitude, suscite des imitateurs et évite le reproche de xénophobie qui lui était fait.

Une question de cet ordre ne pouvait être soulevée à la S.D.N. Dans ce congrès, la Turquie s'assure l'avantage d'une résistance très faible des représentants bénéficiaires et un appui sans restriction des représentants des pays où les capitulations existent encore.

Le moment semble d'ailleurs particulièrement bien choisi. L'Egypte n'est pas encore calmée de la violente discussion créée par l'emploi de la langue arabe dans les tribunaux mixtes et on peut être sûr que les représentants égyptiens ne se feront pas toute d'appuyer de toutes leurs forces la suppression des capitulations.